

BAC PRO Maintenance des véhicules

Option A : voitures particulières.

Formation diplômante / en alternance. Code ROME : I1604



OCCITANIE

LOT



OBJECTIFS :

RNCP19117
Education Nationale
02/04/2014

Les activités principales de ce technicien ou cette technicienne consistent à réaliser les opérations de maintenance périodique et corrective, effectuer des diagnostics sur les véhicules, réceptionner et restituer le véhicule, participer à l'organisation de la maintenance.

Réalisée dans le cadre d'une démarche de maintenance et de service, son action implique un comportement visant des objectifs de qualité dans le travail individuel et au sein de l'équipe.

Dans toutes ses activités, le (la) titulaire du baccalauréat professionnel maintenance des véhicules doit :

- s'inscrire dans la démarche qualité et commerciale de son entreprise ;
- s'impliquer dans le système de management « Hygiène – Sécurité – Environnement » en respectant les règles de préservation de la santé, de la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement ;
- respecter les temps impartis, les consignes et procédures en vigueur dans l'entreprise.

La maintenance des véhicules est en constante évolution (réglementation, méthodes d'organisation du travail, technologies...), en conséquence le (la) titulaire du BAC PRO MV devra être capable d'actualiser régulièrement ses compétences.

DURÉE et ALTERNANCE :

De 10 mois à 3 ans, soit de 420 h à 1260 h.
1 semaine au CFA, 2 semaines en entreprises.

PUBLIC :

Jeunes de + 15 ans, adultes de moins 30 ans, salariés, demandeurs d'emploi.

PRÉREQUIS :

Etre titulaire du CAP Maintenance des Véhicules - option A.

ADMISSION :

Entrée permanente dans le cursus.

En apprentissage : Après un positionnement obligatoire, le contrat avec l'employeur, la convention CFA/Employeur et l'accord avec l'OPCO, l'apprenti est inscrit à l'Ecole des Métiers. *En formation continue* : après une information sur les différentes modalités d'accès à la formation, un entretien avec l'équipe pédagogique et un positionnement

DÉLAI D'ACCÈS :

Durée estimée entre la demande et le début de la prestation : de 1 à 4 mois.

POURSUITE D'ÉTUDES :

- ➔ BTS Maintenance des véhicules, opt.A, niveau 5 (2 ans)
- ➔ <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/19117/>
- ➔

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Formation sanctionnée par l'examen final de niveau 4 : BAC PRO MV.
Des évaluations ont lieu régulièrement au cours des 2 ans et un BAC PRO blanc est organisé au 2^{ème} trimestre de la 2^{ème} année de BAC PRO.

ACCESSIBILITÉ :

Les locaux de l'Ecole des Métiers sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Référent handicap : Pierrick HERBST 05 65 53 21 00.

CONDITIONS TARIFAIRES : Coût annuel : 8739 €

Le prix de cette formation peut faire l'objet d'une prise en charge totale ou partielle par un financeur de la formation selon votre situation et votre statut.

PROGRAMME sur 35h :

- **Enseignement Professionnel :**
 - E2 : Analyse Préparatoire à une intervention
 - E32 : Diagnostic sur systèmes mécaniques
 - E33 : Diagnostic d'un système piloté
 - E31 : Réalisation d'interventions sur véhicule
 - E34 : Economie Gestion
 - E35 : PSE

- **Enseignement général :**
 - E51 : Français
 - E52 : Histoire-géographie Ed. civique
 - E11 : Mathématiques
 - E12 : Sc Physiques et Chimiques
 - E7 : EPS
 - E41 : Langue vivante / *Anglais*
 - E6 : Arts appliqués et cultures artistiques

MODALITES DE LA FORMATION :

Formation en présentiel. Le livret d'apprentissage /de stage est rempli à chaque période et assure la relation école/entreprise pendant les 2 ans.
 Certains cours sont proposés en e-learning.
 Suivi administratif et pédagogique sur la plateforme Net-Yparéo et Google suite Education.

RESSOURCES HUMAINES :

Formateurs spécialisés de l'entreprise artisanale. Les enseignants de l'Ecole des métiers se forment régulièrement aux différentes exigences réglementaires que requiert leur profession : pédagogie, sécurité, hygiène, perfectionnement professionnel, etc.
 Au sein du Point Jeunes, une tutrice socio-éducative est chargée d'accompagner les apprenants dans leurs démarches socio-éducatives. C'est aussi un lieu privilégié d'écoute et d'aide.
 L'animatrice du centre de ressources est également référente mobilité pour les apprenants souhaitant vivre une expérience professionnelle à l'étranger.
 Du personnel de Vie Scolaire veille également au maintien de la discipline et au respect du règlement intérieur.
 L'équipe administrative assure le suivi complet de la scolarité de l'apprenant, en relation étroite avec l'OPCO dont dépend la formation.

MOYENS MATÉRIELS :

Les travaux pratiques se déroulent dans l'atelier dédié, au sein du pôle Automobile de l'Ecole des Métiers.
 Une salle de classe est destinée aux cours de technologie professionnelle.
 La salle est équipée d'un vidéoprojecteur, comme toutes les salles de cours de l'Ecole des métiers.
 L'école est également dotée d'un centre de ressources, d'un laboratoire informatique et d'un centre d'hébergement qui facilite l'accès à la formation des stagiaires les plus éloignés.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Notre établissement est classé 3^{ème} d'Occitanie en nombre de départs en Mobilité des apprentis et formateurs, pour la période 2018-2020.

CONTACTS :

Contactez Sarah DELPECH de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot au 05.65.35.13.55/ 06 70 18 83 67 – s.delpech@cm-cahors.fr
 Renseignements à l'Ecole des Métiers du Lot : 05.65.53.21.00 – edm46@cm-cahors.fr

ECOLE DES METIERS DU LOT

137, Rue Saint Ambroise – 46000 Cahors – T : 05 65 53 21 00 – F : 05 65 53 21 05
www.edm-cahors.fr – edm46@cm-cahors.fr – SIRET : 184 600 039 000 38

